

B.A.-RESTDENCE DU RUMANDA
PROLUCTEURS DU KUNG FORTI.-

Ruhengeri, le 15 octobre 1961.-
N° 3017/A.T.26.

-:-
Objet:
BON POUR.-

A l'attention de l'Administrateur (Terra.)
L'attention de l'Administrateur,
J'aurai l'honneur de vous prier de bien vouloir por-
ter à la connaissance des gens de votre commune qui avaient mis leurs "Bon Pour"
entre les mains de l'Administration pour leur faire récupérer les dettes que les
réfugiés leur devaient, qu'ils viennent rendre les "Bon Pour" et elles porter
plainte contre les emprunteurs aux tribunaux compétents de leur ressort.

Ils doivent se présenter chez le comptable CIC
ZIRARUSHYA, Tite, depuis le 15/10/1961 jusqu'au 30/10/1961. Ils doivent se présenter
munis de leur reçu délivré par l'Agent de l'Administration au moment de la remise
de "Bon Pour".-

Pour l'Administrateur de Territoire,
LE SENS-PLEIN,
NTATUHOBORA, Pierre.-

